



Compte-rendu de la réunion du vendredi 8 février 2019

Présents :

Mesdames : Danielle Boucher, Jacqueline Porte, Sylvie Ouzin, Annick Vuillemin
Marie-Josée Esnault, conseillère municipale adjointe « solidarité-Aînés »

Messieurs : Bernard Harzelec, Hubert Lafuente, Jean-Claude Loiseau, Jacques Lordet, Eric Ravin,
Jean-Louis Ulm, Michel Villatte

Absents excusés : Arlette Allusse, Philippe Alliot, Alain Merlaud

Absents : Luc Beziau, Jean- Edouard Le Rolland

Tableau des présences

2019	11/01	08/02							
Présents	13	11							
Excusés	2	3							
Absents	2	2							

La séance est ouverte à 14 h par la présidente Sylvie Ouzin qui lit la lettre de démission du Conseil des Sages de Philippe Legeay.

1 – Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu de la réunion du 11 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.

2 – Actualité de la Mission Jeunesse-Aînés

Aucun représentant de la MJA n'est présent et aucune information n'a été communiquée au C.D.S.

3 et 4 – Projets pour 2019

- A l'instar de ce qui a été fait avec Angers Loire Habitat, en décembre 2018, (cf compte-rendu du 11 janvier 2019) une rencontre, entre le CDS et Maine et Loire Habitat, est envisagée pour connaître leurs constructions de résidences dédiées aux seniors dans le département et programmer la visite de l'une d'elles.
- Parmi les chemins de randonnée définis avant l'été dernier, 3 parcours, respectivement de 2, 4 et 6 km, doivent être choisis pour la réalisation et la budgétisation du fléchage, soumis à la décision de la municipalité.
- Pour les agrès du Bois de Fontaine à l'attention des seniors, un premier choix s'est porté sur du matériel de la Sté Lappset France pour un montant d'environ 13 000 €. Ces agrès ne représentant aucun danger de chute, le sol pourrait être fait de gravillons tassés.

Eric Ravin a pris contact avec la Sté Go'Mouv, implantée avenue Patton, qui propose des agrès adossés à un « mur-pilier » central sous abri

Le coût est plus élevé mais il serait possible de faire une demande de subvention auprès de Jeunesse et Sport. La commune de Trélazé a obtenu 50 % du montant en subvention pour un projet similaire. Pour plus de renseignements sur la marche à suivre, contact peut être pris avec l'adjoint au Sport de cette commune.

De façon à ce que le nouveau Conseil puisse prendre connaissance des projets en cours, pour le 15 mars, des fiches de liaison sur :

- les chemins de randonnées
- l'installation des agrès du Bois de Fontaine

seront rédigées à l'attention des élus référents et un rendez-vous, avec eux, sera sollicité.

- Le thème d'un « café-citoyen » en 2019 devra être défini avec le nouveau Conseil. Eric propose que le thème choisi pourrait donner une suite complémentaire (orientée Seniors) à l'étude faite par ANATER sur les besoins exprimés par les Beaucouzéens.

5 – Réunion d'information du 7 février 2019

Cette réunion de présentation du Conseil des Sages a été suivie avec beaucoup d'intérêt par les personnes présentes. Le power point préparé par Eric Ravin et Sylvie Ouzin sur le bilan des activités des 3 dernières années était très explicite. Cette rencontre semble avoir suscité des intentions de candidatures.

Madame Esnault fait le point sur le nombre de membres rééligibles qui ne se représentent pas et ceux qui ont démissionné. 11 postes sont à pourvoir. Le Conseil étant composé de 22 membres, si le nombre de candidatures est supérieur à 11, des élections devraient avoir lieu.

6 – Questions diverses

Comme ce fut le cas en 2016 et à l'origine d'un rapport très circonstancié d'Alain Merlaud, le Conseil des Sages souhaite être associé aux réflexions concernant l'aménagement du centre-ville.

A cet effet, le Conseil des Sages a délibéré et les onze conseillers présents ont adopté, à l'unanimité, le texte proposé. (pièce jointe)

Prochaine réunion le vendredi 15 mars 2019 en mairie

Réunion de la commission Perspectives en mairie le 1^{er} mars 2019

8 février 2019

Délibération du Conseil des Sages de Beaucouzé

Le 8 février 2019, Le Conseil des Sages de Beaucouzé lors de sa réunion plénière, a délibéré sur le texte suivant :

« Dans l'attente de la diffusion par Alter Public (maître d'ouvrage délégué) du dossier de réalisation de la Z.A.C Cœur de ville de Beaucouzé, le C.D.S, sur la base de son rapport du 10 novembre 2016, émet le vœu d'être associé aux réflexions concernant l'aménagement du centre-ville ».

A l'issue de la délibération le texte a été mis aux votes des onze conseillers présents et adopté à l'unanimité.

La Présidente du C.D.S
Sylvie Ouzin